



## ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

### Première réunion du Groupe Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG/1)

Libreville, Gabon, 3-7 novembre 2025

**Point 4 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de la navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans le plan régional de navigation aérienne**

#### 4.2. Résultat de la huitième réunion du sous-groupe de l'infrastructure et de la gestion de l'information (IIM/SG8)

*(Note présentée par le Secrétariat)*

#### RÉSUMÉ

Cette note de travail présente les résultats de la Huitième réunion du Sous-groupe de l'infrastructure et de la gestion de l'information (IIM/SG8), qui s'est tenue du 4 au 8 août 2025 à Nairobi, au Kenya.

Le Sous-groupe a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et décisions des réunions APIRG/27 et RASG-AFI/10 relatives à l'IIM/SG et a analysé l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets régionaux adoptés par APIRG.

La réunion a également porté sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des Blocs constitutifs de base (BBB) et des éléments ASBU, la mise à jour de l'eANP AFI et la gestion des carences de la navigation aérienne.

La suite à donner est présentée au **paragraphe 3**.

#### RÉFÉRENCES

- Manuel de procédures de l'AASPG
- Plan mondial de navigation aérienne (GANP)
- Rapport de la réunion APIRG/27
- Rapport de la réunion IIM/SG7

<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>A – Sécurité</i> <i>B – Capacité et efficacité de la navigation aérienne</i> <i>D – Développement économique du transport aérien et</i> <i>E – Protection de l'environnement.</i>
-------------------------------	---

## 1 INTRODUCTION

- 1.1. Quatre-vingt-quinze (95) participants issus de vingt-deux (22) États des zones ESAF et WACAF, et de six (6) Organisations, ont pris part à la réunion.
- 1.2. La réunion a été présidée par M. Issoufou Abdoulaye (Niger), Président du Sous-groupe. Les Bureaux régionaux ESAF et WACAF ont assuré le secrétariat de la réunion.

## 2 ANALYSE

- 2.1. La réunion a examiné dix (10) points inscrits à l'ordre du jour, tels qu'ils figurent dans le rapport de la réunion présenté à l'**Annexe 2B1** de la présente note de travail et disponible sur <https://www.icao.int/WACAF/Pages/IIM-SG-8.aspx>
- 2.2. La réunion a délibéré sur quatorze (14) conclusions/décisions, et la note de travail présente les conclusions et de décisions qui requièrent l'attention du PRCC et de l'AASPG.

### *Élection du Président et du Vice-président du Sous-groupe*

- 2.3. La réunion a élu M. Mukuka Besa, Ingénieur, Inspecteur principal, AIS/PANS-OPS, de la Zambie, et Mme Joyce Asante, Directrice, Ingénierie de la sécurité aérienne, du Ghana, respectivement Président et Vice-présidente du Sous-groupe IIM. La décision suivante a été formulée en conséquence :

<b>Décision 1/xx de la réunion AASPG/1 :</b>		<b>Élection du Président et du Vice-président du Sous-groupe</b>							
Pourquoi :	<i>Afin d'orienter les activités du Sous-groupe IIM,</i>								
Quoi :	<i>Les responsables suivants ont été élus :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>M. Mukuka Besa, Ingénieur, Inspecteur principal – AIS/PANS-OPS, Autorité de l'aviation civile de la Zambie, en tant que Président ; et</i></li> <li>• <i>Mme Joyce Asante, Directrice, Ingénierie de la sécurité du trafic aérien, Autorité de l'aviation civile du Ghana, en tant que Vice-présidente.</i></li> </ul>								
Qui :	<i>AASPG/1</i>								
Quand :	<i>7 novembre 2026</i>								
Suivi de la mise en œuvre									
	Oui <input type="checkbox"/>	Indicateurs	Sans objet	Moyens de collecte des données	Sans objet				
Suivi requis	Non <input checked="" type="checkbox"/>								

### *Examen des conclusions et décisions de la Session conjointe APIRG/27 & RASG/AFI 10 et des réunions APIRG/27 applicables au Sous-groupe*

- 2.4. La réunion a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et décisions des sessions conjointes des réunions AAPIRG/27 et RASG-AFI/10, ainsi que de la réunion AAPIRG/27 applicables à l'IIM/SG, et a noté que sur les dix-sept (17) conclusions et/ou décisions concernant le Sous-groupe, 20 % étaient exécutées et 80 % étaient « en cours », comme indiqué à l'**Annexe 2B2** de la présente note de travail. La réunion a exhorté les États et les Organisations à accélérer les actions en attente.

**État d'avancement de la mise en œuvre des Blocs constitutifs de base (BBB) liés aux domaines AIM, CNS et MET**

- 2.5. La réunion a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des BBB dans la région et exprimé des préoccupations concernant le faible niveau de supervision de la sécurité des BBB, comme indiqué à l'**Annexe 2B3** de la présente note de travail.
- 2.6. Elle a également souligné la nécessité d'avoir une vision claire de l'état réel de mise en œuvre des BBB par les Fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP) dans la région.
- 2.7. Compte tenu de ce qui précède, la réunion a recommandé d'étudier d'autres mécanismes permettant de collecter des données fiables sur la mise en œuvre des BBB par les ANSP. En conséquence, la décision suivante a été formulée :

<b>Décision 1/xx de l'AASPG : Rapports effectifs sur la mise en œuvre des Blocs constitutifs de base (BBB)</b>					
Pourquoi :	<i>Compte tenu du faible niveau d'information sur la mise en œuvre des Blocs constitutifs de base (BBB) dans la région AFI,</i>				
Quoi :	<i>le Secrétariat doit proposer un mécanisme visant à aider les États dans le suivi et le reporting de la mise en œuvre des BBB.</i>				
Qui :	<i>Secrétariat</i>				
Quand :	<i>31 décembre 2026</i>				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi requis	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Indicateurs	Outil de suivi et reporting en place	Moyens de collecte des données	Rapport sur la mise en œuvre des BBB - Outil de suivi et de reporting

**Mesures prises concernant les conclusions 27/16 et 27/17 de la réunion APIRG/27**

- 2.8. La réunion a porté sur les mesures prises concernant la *conclusion 27/16 de l'APIRG/27 – Suivi de la planification et de la mise en œuvre des éléments ASBU dans la région AFI et la conclusion 27/17 de l'APIRG/27 – Crédit de comités nationaux de coordination de la navigation aérienne.*
- 2.9. Elle a rappelé les ateliers et webinaires organisés depuis 2023 pour soutenir les points focaux nationaux dans la gestion des carences de la navigation aérienne, mais a noté la persistance de difficultés, notamment le nombre limité des rapports, l'inactivité ou l'inefficacité des comités de coordination, la sensibilisation insuffisante des points focaux et les retards dans le remplacement des points focaux ayant quitté leurs fonctions.
- 2.10. La réunion a également noté que le nouveau module de suivi des éléments ASBU sur la plateforme AANDD reste méconnu de nombreux points focaux et s'est félicitée de l'atelier de formation organisé du 15 au 18 septembre 2025 par les Bureaux régionaux de l'OACI sur la gestion des carences et le suivi de la mise en œuvre des éléments ASBU. Les États et les Organisations ont été fortement encouragés à participer.

**État d'avancement de la mise en œuvre des éléments ASBU dans les domaines CNS, AIM et MET**

2.11. La réunion a pris note du faible niveau de mise en œuvre des ASBU pour certains éléments, a exprimé des préoccupations quant à l'exactitude des données en raison de la faible participation des ANSP et a encouragé les États à renforcer la coordination avec les prestataires de services, conformément à la conclusion 27/17 du Groupe d'experts sur la protection des données.

#### ***Révision des éléments ASBU applicables dans le Volume III de l'eANP AFI***

2.12. La réunion a rappelé l'approbation par l'APIRG/25 des éléments ASBU identifiés dans les domaines AOP, ATM, SAR, CNS, AIM et MET, par le biais de la décision 25/10 ; et a souligné l'importance d'aligner le Plan régional de navigation aérienne de la région AFI afin d'assurer la cohérence entre le volume III de l'eANP, le plan directeur ATM AFI, la vision ATM AFI 2045 et le futur concept d'opérations (CONOPS).

2.13. La réunion a donc recommandé que les Sous-groupes IIM et AAO, conformément à leur mandat respectif, révisent les éléments ASBU applicables à la région AFI. Les éléments révisés serviront de base à la prochaine mise à jour du volume III de l'eANP qui sera soumis à l'AASPG. En conséquence, la réunion a formulé la décision suivante :

<b><i>Décision 1/xx de la réunion AASPG/1 : Révision des éléments ASBU dans le Volume III de l'eANP AFI</i></b>				
Pourquoi :	<i>Afin d'assurer l'alignement du volume III de l'eANP sur la vision et les objectifs de performance contenus dans le plan directeur ATM de l'AFI et la vision ATM 2045 de l'AFI, ainsi que sur les futurs documents stratégiques CONOPS en cours de finalisation par l'équipe projet de plan directeur ATM de l'AFI.</i>			
Quoi :	<p><i>Le Secrétariat doit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>a) Coordonner avec le Secrétariat du Sous-groupe AAO et l'équipe projet de plan directeur ATM de l'AFI afin d'entreprendre une révision des éléments ASBU applicables dans la région AFI ; et</i></li> <li><i>b) Proposer une modification ultérieure du volume III de l'eANP, à soumettre à l'AASPG.</i></li> </ul>			
Qui :	<i>Secrétariat</i>			
Quand :	<i>.a), b) 30 août 2026</i>			
Suivi de la mise en œuvre				
Suivi requis	<div style="display: flex; align-items: center;"> <span>Oui <input checked="" type="checkbox"/></span> <span>Non <input type="checkbox"/></span> <span>Indicateurs</span> </div>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision des éléments ASBU applicables achevée</li> <li>• Projet de mise à jour du Volume II de l'eANP soumis</li> </ul>	Moyens de collecte des données	Rapport sur la Révision des éléments ASBU dans le Volume III de l'eANP AFI

#### ***Mise en œuvre des éléments ASBU et réalisations des projets IIM d'APIRG***

2.14. La réunion a permis de faire le point sur les projets IIM, en soulignant les réalisations et les défis liés à la mise en œuvre des SARP de l'OACI et des éléments ASBU dans les domaines CNS, AIM et MET.

*Pour les projets liés à la communication, à la navigation et à la surveillance*

2.14.1. Six (6) des huit (8) projets CNS fournissent des rapports d'état d'avancement. Les quatre (4) projets dans le domaine de la communication et les deux (2) projets dans le domaine de la surveillance et du spectre ont enregistré des progrès significatifs, mais certains défis restent à relever. Aucun rapport d'avancement n'a été soumis pour les projets COM et NAV, ce qui met en évidence des problèmes dans le suivi et la mise en œuvre.

*Pour les projets liés à la gestion des informations aéronautiques*

2.14.2. La réunion a été informée des mesures prises pour lancer les projets AIM 4 et 5 dans le cadre de l'IIM/SG afin d'améliorer le suivi de la qualité des informations aéronautiques, d'améliorer les NOTAM et de soutenir la mise en œuvre des ensembles de données cartographiques des aérodromes et des procédures de vol aux instruments adoptés par l'APIRG/25. Sur la base des critères de sélection approuvés lors de la réunion IIM/SG7, deux équipes d'experts ont été constituées et les activités ont été officiellement lancées lors d'un webinaire le 30 juillet 2025. La réunion a félicité le Secrétariat pour la mise en œuvre de ces projets, a salué la contribution des États et des Organisations qui ont désigné des experts, et a encouragé les équipes projet à commencer leur travail.

*Pour les projets liés à la météorologie aéronautique*

2.14.3. Sur les cinq projets MET, seuls deux, à savoir MET 3 et 4, ont fait état de progrès. MET 3 a fourni un concept d'opérations pour les services de météorologie de l'espace, un AIC sur l'annexe 3, les coûts révisés et les ateliers. MET 4 a réalisé une enquête sur les compétences et organisé un atelier. Les principaux défis restent la faible participation, la formation limitée et la faible adoption de la réglementation, ce qui nécessite un engagement plus fort de la part des États, un financement et un soutien d'experts.

***Redéfinition des projets IIM de l'AASPG***

2.15. La réunion a rappelé l'APIRG/20 et 'APIRG/21, qui ont établi un catalogue consolidé de projets visant à aider les États à mettre en œuvre les SARP de l'OACI et les éléments ASBU. Bien que ces projets aient permis de réaliser des progrès notables, la région AFI continue de faire face à des défis persistants dans les domaines SNC, AIM et MET. Les faibles performances sont dues à plusieurs facteurs liés à la conception de ces projets, notamment des objectifs vagues, des livrables peu clairs, un suivi et une évaluation insuffisants, une appropriation limitée, un manque de coordination et des délais non contrôlés.

2.16. Compte tenu de ces aspects, la réunion est parvenue à un consensus sur l'adoption d'une gestion axée sur les résultats (RBM) afin de définir des résultats clairs, de renforcer le suivi et d'assurer l'alignement avec le GANP de l'OACI et l'ANP régional de l'AFI. Les projets existants ont donc été revus et reformulés en propositions fondées sur la RBM : Annexes 2B4–2B8 (CNS), 2B9–2B10 (AIM), et 2B11–2B14 (MET). La décision suivante a été formulée :

<b>Décision 1/xx de la réunion AASPG/1 :</b>		<b>Approbation des projets restructurés du Sous-groupe IIM dans les domaines CNS, AIM et MET</b>			
Pourquoi :	<i>Afin d'améliorer efficacement le soutien apporté aux États dans la mise en œuvre des SARP de l'OACI et des éléments ASBU grâce à l'approche de gestion de projet,</i>				
Quoi :	<p>a) <i>Les projets axés sur les résultats proposés, issus de la restructuration des anciens projets CNS, AIM et MET, tels que présentés dans les Annexes 2B4 à 2B14 du présent rapport, sont approuvés ; et</i></p> <p>b) <i>Étant donné que les projets IIM axés sur les résultats découlent de la restructuration des projets IIM précédents, les activités des projets précédents énumérés à l'Annexe 2B15 sont dissoutes.</i></p>				
Qui :	AASPG				
Quand :	7 novembre 2026				
Suivi de la mise en œuvre					
	Oui <input type="checkbox"/>	Indicateurs	Sans objet	Moyens de collecte des données	Sans objet
	Non <input checked="" type="checkbox"/>				

**Projet sur la mise en œuvre de normes de formation basées sur les compétences pour le personnel AIS**

2.17. La réunion a rappelé que la dépendance du système ATM mondial à l'égard des données aéronautiques numériques exige que le personnel AIS soit compétent en matière de systèmes d'information, de modèles de données, de formats d'échange et d'informatique. Conformément à l'Annexe 15, qui définit les compétences et la formation requises, la réunion a examiné un projet de document intitulé « Mise en œuvre de normes de formation axées sur les compétences pour le personnel AIS dans la région AFI », ont reconnu sa pertinence et ont fourni des orientations pour sa finalisation et sa soumission à l'AASPG par l'intermédiaire du PRCC. La réunion a formulé la décision suivante :

<b>Décision 1/xx de la réunion AASPG/1 :</b>		<b>Approbation du projet AIM sur la mise en œuvre de normes de formation basées sur les compétences pour le personnel AIS</b>			
Pourquoi :	<i>Afin d'aider les États dans le mise en œuvre des dispositions de l'OACI relatives aux compétences, connaissances, aptitudes et capacités requises pour les fonctions AIS, grâce à un modèle de compétences et à des exigences réglementaires spécifiques en matière de qualifications et de formation du personnel AIS,</i>				
Quoi :	<i>Le projet sur l'«a mise en œuvre de normes de formation basées sur les compétences pour le personnel AIS (AIM-CBTS) », présenté à l'Annexe 2B16 de la présente note de travail, est approuvé.</i>				
Qui :	AASPG				
Quand :	7 novembre 2026				
Suivi de la mise en œuvre					

Suivi requis	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	Indicateurs	Sans objet	Moyens de collecte des données	Sans objet
--------------	---	-------------	------------	--------------------------------	------------

### *Étalonnage des instruments météorologiques basés sur la surface et renforcement des capacités d'alerte au cisaillement du vent pour des opérations aériennes plus sûres dans la région AFI*

2.18. La réunion a porté sur les défis liés à l'étalonnage des instruments MET basés sur la surface et à la fourniture d'informations sur le cisaillement du vent dans les aéroports. L'Annexe 3 exige des systèmes automatiques intégrés avec des affichages étalonnés dans les organismes de trafic aérien, des données traçables et une maintenance régulière, ainsi que des avertissements WS dans les aérodromes où les conditions l'exigent. De nombreux États de la région AFI ne sont toujours pas conformes, car ils ne disposent pas d'instruments de référence certifiés, de procédures documentées, d'un étalonnage régulier et traçable, de systèmes de détection WS, de personnel formé et de procédures coordonnées.

2.19. Afin d'aider les États, la réunion a examiné deux projets de texte : **AFI-METCAL**, qui vise l'étalonnage et le contrôle des instruments MET, et **AFI-WARN**, qui vise à améliorer les capacités d'alerte en cas de cisaillement du vent. Les deux ont été jugés essentiels, et le Secrétariat a été chargé de les finaliser et de les soumettre au PRCC. La décision suivante a été formulée :

<b>Décision 1/xx de la réunion AASPG/1 : Projets MET sur l'étalonnage des capteurs et instruments météorologiques basés sur la surface et sur le renforcement des capacités d'alerte au cisaillement du vent pour des opérations aériennes plus sûres dans la région AFI</b>					
Pourquoi :	<i>Afin d'aider les États à renforcer la précision, la traçabilité et la fiabilité des observations météorologiques, ainsi qu'à améliorer les alertes et les rapports sur les événements de cisaillement du vent dans la région AFI.</i>				
Quoi :	<i>Les projets MET sur l'étalonnage des capteurs et instruments météorologiques basés sur la surface et sur le renforcement des capacités d'alerte au cisaillement du vent pour des opérations aériennes plus sûres dans la région AFI (AFI-WRN), présentés aux Annexes 2B17 et 2B18 sont approuvés.</i>				
Qui :	<i>AASPG/1</i>				
Quand :	<i>7 novembre 2026</i>				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi requis	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	Indicateurs	Sans objet	Moyens de collecte des données	Sans objet

### *Point sur la mise en œuvre de l'IWXXM dans la région AFI*

2.20. La réunion a fait le point sur la mise en œuvre aux niveaux mondial et régional de l'**IWXXM**, qui permet l'échange numérique d'informations météorologiques aéronautiques. Elle a rappelé que l'Annexe 3, depuis l'Amendement 78, impose la transition progressive du TAC vers l'IWXXM, et que l'Amendement 82 (qui entrera en vigueur en novembre 2025) restructure l'Annexe 3 afin de soutenir le passage d'un environnement « centré sur les produits »

à un environnement « basé sur l'information » dans le cadre du SWIM, conformément au GANP.

2.21. La réunion a exprimé son inquiétude quant à l'absence de messages IWXXM sur le SADIS dans la région AFI, tout en saluant la migration réussie de l'Afrique du Sud de l'AFTN vers l'AMHS. Elle a également noté l'absence de liaison AMHS entre les RODB/IROG de Dakar et Pretoria. Pour combler ces carences, une consultation spécifique mise en place entre l'Afrique du Sud, le Sénégal et ASECNA a abouti à des solutions à court, moyen et long terme pour la mise en œuvre de l'IWXXM dans la région. La réunion a ensuite formulé la conclusion suivante sur la base de cette consultation.

<b>Conclusion 1/xx de la réunion AASPG/1 : Mise en œuvre de l'IWXXM dans la région AFI</b>	
Pourquoi :	<i>Compte tenu de l'absence de mise en œuvre du modèle d'échange d'informations météorologiques de l'OACI (IWXXM) dans la région AFI, ainsi que de la nécessité de passer à l'échange de données météorologiques opérationnelles au format numérique,</i>
Quoi :	<p>a) Les passerelles inter-régionales OPMET (IROG) de Dakar et Pretoria sont invitées à coordonner l'interconnexion du réseau d'ici juin 2026 ;</p> <p>b) IROG Dakar va migrer des protocoles asynchrones vers le protocole Internet (IP) ;</p> <p>c) ASECNA est exhorté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i). mettre à niveau le système de traitement des messages des services de la circulation aérienne (ATS) de Dakar afin qu'il soit compatible avec la fonction de transfert de fichiers (FTBP) ;</li> <li>ii). accélérer la mise en œuvre de la capacité IWXXM de la banque de données régionale OPMET (RODB) ; et</li> <li>iii). procéder à la mise en place d'une liaison VPN entre le RODB Dakar et le RODB Pretoria.</li> </ul> <p>d) Le Sénégal et l'Afrique du Sud, hôtes des deux bases de données régionales OPMET, afin d'accélérer la planification et les tests opérationnels du format AMHS FTBP et IWXXM ;</p> <p>e) Centres de compilation des bulletins (BCC) MET de l'AFI afin d'accélérer la planification et le déploiement opérationnel des échanges AMHS FTBP et IWXXM ; et</p> <p>f) Le Secrétariat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i). coordonner avec ASECNA et la région SAM pour évaluer la faisabilité de l'installation d'un nœud REDIGII à Dakar afin de renforcer les capacités CNS dans toute la région AFI ; et</li> <li>ii). organiser un atelier/séminaire sur l'AMHS.</li> </ul>
Qui :	<ul style="list-style-type: none"> <li>. a) et b) IROG Dakar et Pretoria</li> <li>. c) ASECNA</li> <li>. d) Sénégal et Afrique du Sud</li> <li>. e) États BCC</li> <li>. f) Secrétariat</li> </ul>
Quand :	<ul style="list-style-type: none"> <li>. a), b), c), d) 30 juin 2026</li> <li>. e) 31 décembre 2026</li> <li>. f) Secrétariat : 30 novembre 2026</li> </ul>
Suivi de la mise en œuvre	

Suivi requis	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité IWXXM de la région AFI mise en œuvre</li> <li>• Évaluation de la faisabilité de l'installation du nœud REDIGII à Dakar terminée</li> <li>• Atelier sur l'AMHS organisé</li> </ul>	Moyens de collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport sur les essais de capacité IWXXM.</li> <li>• Rapports sur l'évaluation de la faisabilité de l'installation du nœud REDIGII à Dakar</li> <li>• Rapport de l'atelier sur l'AMHS.</li> </ul>
--------------	--	-------------	---	--------------------------------	--

#### *Autres initiatives en matière de navigation aérienne*

##### *Rapport d'état d'avancement du projet RBIS*

2.22. La réunion a examiné les progrès réalisés par le projet AIM RBIS et a noté que depuis sa prolongation en 2023, onze (11) États (Bénin, Côte d'Ivoire, RDC, Gabon, Guinée, Mauritanie, Nigeria, Liberia, Sénégal, Sierra Leone et Togo) ont bénéficié d'un soutien pour la mise en œuvre du QMS, de l'AIXM, de l'eAIP et du TOD. La réunion a salué les résultats obtenus et encouragé les États à poursuivre la mise en œuvre intégrale de leurs plans d'action.

##### *Point sur l'état d'avancement du projet CODEVMET-AFI*

2.23. La réunion a été informée des progrès réalisés par le projet CODEVMET et a noté que depuis la reprise des activités du projet en 2021, neuf (9) États (Botswana, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Sénégal, Sierra Leone et Togo) ont bénéficié d'une aide pour renforcer leurs capacités de surveillance de la sécurité des services MET, et huit (8) États (Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Sénégal, Sierra Leone et Togo) ont reçu un soutien pour la mise en œuvre de systèmes de management de la qualité (QMS) pour les services météorologiques aéronautiques. En outre, six (6) États (Botswana, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Niger, Nigeria et Sénégal) et ASECNA ont bénéficié d'une aide pour l'évaluation de la situation des éléments AMET-B1 dans les aéroports internationaux. Une analyse des carences est en cours afin d'aider à l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre des éléments AMET-B1.

##### *Point sur les initiatives de soutien aux États confrontés à des problèmes persistants de disponibilité OPMET*

2.24. La réunion a reçu un point détaillé sur le soutien apporté aux États confrontés à des problèmes persistants de disponibilité OPMET. Des évaluations des infrastructures et des services MET ont été réalisées par des experts seniors CNS et MET dans les aéroports internationaux du Libéria, de Sierra Leone et de Guinée. Les principales carences identifiées concernaient les observations automatiques et la diffusion des données, l'étalonnage des capteurs, la facilité d'entretien des équipements, les outils de prévision, les infrastructures et les compétences du personnel. Les recommandations comprenaient la priorisation de l'étalonnage

des capteurs (en particulier les capteurs de pression), l'acquisition de baromètres et d'outils de contrôle de rechange, l'achat d'instruments numériques pour une collecte précise des données et la mise en œuvre de l'API SADIS pour l'accès aux données WAFS et aéronautiques. La réunion a également exhorté le Secrétariat à élaborer des projets spécifiques pour aider les États à relever les défis liés à la qualité et à la disponibilité OPMET, comme souligné dans les rapports d'évaluation.

*Rapport d'état d'avancement de la mise à jour du système AMBEX et des procédures connexes*

2.25. La réunion a été informée des travaux en cours visant à mettre à jour le manuel AMBEX AFI, principale référence en matière d'échange OPMET. L'édition actuelle (2014, Amendement 4) n'est plus à jour, tandis que les Annexes 3 et 10 ont depuis fait l'objet de révisions importantes. Des défis persistants en matière d'échange OPMET subsistent dans la région AFI, notamment l'indisponibilité, les retards et la mauvaise qualité des données, en particulier les SIGMET.

2.26. La réunion a félicité le Secrétariat d'avoir entrepris la révision et la mise à jour du système AMBEX et de ses procédures, et a souligné l'urgence de les moderniser afin de garantir un échange d'informations OPMET rapide, fiable et conforme aux normes internationales dans la région AFI. La conclusion suivante a été formulée :

<b>Conclusion 1/xx de la réunion AASPG/1 : Mise en œuvre efficace du système et des procédures AMBEX AFI</b>						
Pourquoi :	<i>Afin d'améliorer la mise en œuvre et le suivi des performances du système AMBEX AFI,</i>					
Quoi :	<p><i>Le Secrétariat doit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>a) soutenir la mise à jour continue du système et des procédures AMBEX AFI, en coordination avec les NOC, les BCC et les IROG/RODB ;</i></li> <li><i>b) diffuser le projet de mise à jour du manuel AMBEX aux États et aux parties prenantes pour examen et contributions ;</i></li> <li><i>c) organiser un atelier de validation sur le système AMBEX mis à jour et les procédures associées ; et</i></li> <li><i>d) soumettre le projet consolidé de mise à jour du manuel AMBEX à la réunion IIM/SG9.</i></li> </ul>					
Qui :	<i>Secrétariat</i>					
Quand :	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>.a), b) 31 octobre 2025</i></li> <li><i>.c) 30 juin 2026</i></li> <li><i>d.) Réunion IIM/SG9</i></li> </ul>					
Suivi de la mise en œuvre						
Suivi requis	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de mise à jour du manuel AMBEX diffusé aux États et aux parties prenantes</li> <li>• Atelier de validation organisé</li> </ul>	Moyens de collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SL aux États et aux parties prenantes</li> <li>• Rapport de l'atelier de validation</li> <li>• Rapport de la réunion IIM/SG9</li> </ul>	

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet consolidé de mise à jour du manuel AMBEX soumis à l'AASPG/2</li> </ul>		
--	--	--	--	--	--

*Réduire au minimum les interférences radioélectriques avec le GNSS grâce à des mesures réglementaires efficaces et à leur application*

2.27. La réunion a été informée de l'atelier ACAO/OACI sur la radionavigation (Maroc, 24-26 février 2025), qui a abordé l'atténuation des interférences radioélectriques du GNSS, le soutien aux équipages de conduite, le renforcement du PBN et le développement à long terme du C-PNT afin d'améliorer la sécurité et l'efficacité dans la région AFI.

2.28. La réunion a pris acte des résultats de l'atelier et a encouragé le soutien aux États, aux prestataires de services de navigation aérienne (ANSP) et aux acteurs de l'industrie aéronautique dans l'identification, l'évaluation et l'atténuation des risques liés aux interférences radioélectriques (RFI) affectant le GNSS. La décision suivante a été formulée en conséquence :

<b>Décision 1/xx de la réunion AASPG/1 :</b>		<b>Amélioration de la gestion des risques liés aux interférences radioélectriques du GNSS</b>							
Pourquoi :	<i>Afin de soutenir les États, les ANSP et les acteurs de l'industrie aéronautique dans l'identification, l'évaluation et l'atténuation des risques liés aux interférences radioélectriques (RFI) affectant le GNSS.</i>								
Quoi :	<i>Le Secrétariat doit organiser un atelier sur la radio-navigation.</i>								
Qui :	<i>Secrétariat</i>								
Quand :	<i>31 décembre 2026</i>								
Suivi de la mise en œuvre									
Suivi requis	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Indicateurs	Atelier sur la radio-navigation organisé	Moyens de collecte des données	Rapport de l'atelier sur la radio-navigation				

*Résultats de l'atelier sur la diffusion d'informations relatives aux éruptions volcaniques et aux nuages de cendres*

2.29. La réunion a examiné les résultats de l'atelier sur les éruptions volcaniques et les informations relatives aux nuages de cendres qui a été organisé à Yaoundé, au Cameroun, en juin 2025. L'atelier visait à renforcer la compréhension des risques volcaniques et de leur impact sur l'aviation, à améliorer la coordination et la communication, et à renforcer les capacités en matière de détection, de prévision et de diffusion en temps opportun des informations relatives aux nuages de cendres.

2.30. La réunion a rassemblé 34 participants provenant de six États (Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, RDC, Libéria, Sénégal), d'ASECNA et de la FIR ROBERTS. Le rapport est fourni en **Annexe 2B19**. Les principaux résultats ont consisté à identifier les défis et les actions prioritaires, à proposer un plan d'action pour une lettre d'accord (LoA) avec un modèle pour les parties prenantes, à recenser les parties prenantes, à rédiger des procédures opérationnelles standard (SOP), à mener une évaluation des risques liés à la sécurité des cendres volcaniques et à préparer un modèle de plan national de mesures d'exception.

2.31. La réunion s'est félicitée de ces résultats et a demandé au Secrétariat d'organiser un atelier de suivi afin de valider les documents élaborés en vue de leur déploiement par les États. La conclusion suivante a été proposée :

<b>Conclusion 1/xx de la réunion AASPG/1 : Amélioration de la gestion des événements volcaniques dans la région AFI</b>					
Pourquoi :	<i>Afin d'aider les États à renforcer leur capacité à fournir des informations sur les activités volcaniques dans la région AFI,</i>				
Quoi :	<i>le Secrétariat doit organiser un atelier pour l'élaboration de documents génériques sur la gestion des informations relatives aux éruptions volcaniques et aux nuages de cendres.</i>				
Qui :	<i>Secrétariat</i>				
Quand :	<i>31 décembre 2026</i>				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi requis	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Indicateurs	Atelier sur la documentation de la gestion des événements volcaniques organisé	Moyens de collecte des données	Rapport de l'atelier sur la documentation de la gestion des événements volcaniques

#### *Point sur la préparation du Sommet ANS de la région AFI*

2.32. La réunion a permis de faire le point sur l'avancement des préparatifs du sommet ANS de la région AFI, mandaté par l'APIRG afin de faire progresser la mise en œuvre d'un système ATM harmonisé et homogène. Depuis début 2024, les travaux préparatoires ont notamment consisté en des réunions de coordination virtuelles organisées par l'IATA, l'élaboration d'une feuille de route et d'un mandat, ainsi que la tenue du WORK@Lab 1 en juin 2024. Conformément à l'APIRG/27, le cadre du Sommet a été aligné sur le manuel de procédures de l'AASPG afin de garantir un développement structuré et consolidé des projets dans le cadre d'un mécanisme unique piloté par l'AASPG.

2.33. Des défis subsistent, notamment la participation limitée des États, les contraintes de temps, la pénurie d'experts qualifiés ANS, les initiatives parallèles et non coordonnées, et les mises à jour continues de documents de référence clés tels que le Plan directeur ATM de l'AFI et l'Analyse des carences en matière d'infrastructures aéronautiques en Afrique. Pour y remédier, les préparatifs du sommet s'appuieront sur les équipes projet de l'AASPG, renforcées

par l'expertise supplémentaire de l'État et de l'industrie. Tous les résultats seront regroupés dans un catalogue unique des projets ANS AFI, qui définira les objectifs, les calendriers, les livrables, les ressources et la gestion des risques.

2.34. Le soutien politique et financier au catalogue de projets approuvés sera coordonné par la CUA et la CAFAC. Il reste essentiel de continuer à respecter les procédures de l'AASPG et d'impliquer largement les parties prenantes afin de garantir la mise en œuvre de projets efficaces qui améliorent la fluidité et l'interopérabilité des services de navigation aérienne (ANS) à travers l'Afrique.

2.35. Compte tenu des priorités régionales et de l'analyse des carences en matière d'infrastructures aéronautiques en Afrique, la réunion a identifié les projets CNS, AIS et MET à inclure dans le catalogue des projets ANS de l'AFI et a formulé la décision suivante.

<p><b>Décision 1/xx :</b></p> <p><b><i>Proposition d'inclusion des projets CNS, MET et AIM dans le CATALOGUE DE PROJETS ANS DE L'AFI</i></b></p>	
Pourquoi :	<p><i>Afin de renforcer la préparation du Sommet ANS de la région AFI,</i></p>
Quoi :	<p>1) <i>Les projets suivants dans les domaines CNS, AIM et MET sont inclus dans le CATALOGUE DE PROJETS ANS DE L'AFI.</i></p> <p><i>a) Dans le domaine CNS :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>i. AFI-GGCOM AFI : Modernisation des communications au sol au niveau régional</i></li> <li><i>ii. AFI NAVMOD AFI : Initiative de modernisation de la navigation</i></li> <li><i>iii. AFI-SPEC : Initiative de coordination et de protection du spectre de l'aviation de l'AFI</i></li> <li><i>iv. AFI SURVDATA : Initiative de renforcement de la surveillance et du partage des données dans la région AFI</i></li> <li><i>v. AFI-IATI : Infrastructure de télécommunication aéronautique intégrée de l'AFI</i></li> <li><i>vi. AFI-SWIM : Mise en œuvre de la gestion de l'information à l'échelle du système (SWIM)</i></li> <li><i>vii. AFI-COMMOD : Modernisation des infrastructures de communication sol/air</i></li> <li><i>viii. AFI-ATSEP : Renforcement des capacités et harmonisation de la formation pour ATSEP</i></li> <li><i>ix. AFI-CYRES : Cyber-résilience de l'AFI dans les systèmes CNS/ATM</i></li> </ul> <p><i>b) Dans le domaine AIM :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>i. AIM ADQ : Contrôle de la qualité des informations aéronautiques et amélioration de NOTAM</i></li> <li><i>ii. AIM AMDIFP : Mise en œuvre des ensembles de données cartographiques des aérodromes et des procédures de vol aux instruments</i></li> </ul>

	<p>iii. <b>AIM CBTS</b> : Mise en œuvre de normes de formation axées sur les compétences pour le personnel AIS dans la région AFI</p> <p>iv. <b>AIM AIXM</b> : Mise en œuvre de la base de données AIXM et de l'AIP électronique</p> <p>v. <b>AIM TOD</b> : Mise en œuvre de l'ensemble de données sur le terrain et les obstacles</p> <p>vi. <b>AIM-MET QMS</b> : Mise en œuvre du QMS pour les domaines AIM et MET</p> <p>c) Dans le domaine MET :</p> <p>i. <b>AFI-AMP-COMP</b> : Renforcement des compétences du personnel météorologique aéronautique dans la région AFI</p> <p>ii. <b>AFI-SPWX</b> : Amélioration de la préparation aux phénomènes météorologiques spatiaux et de la prestation de services dans la région AFI</p> <p>iii. <b>DISMET-AFI</b> : Amélioration de la fourniture OPMET et de l'accès aux produits MET dans la région AFI</p> <p>iv. <b>DIGIMET-AFI</b> : Amélioration de l'échange numérique d'informations météorologiques aéronautiques dans la région AFI</p> <p>v. <b>AFI-METCAL</b> : Étalonnage et contrôle des capteurs et instruments météorologiques basés sur la surface</p> <p>vi. <b>AFI-WARN</b> : Renforcement des capacités d'alerte au cisaillement du vent dans la région AFI</p> <p>vii. <b>AFI-SADIS</b> : Mise en œuvre du système API SADIS pour la fourniture de prévisions et d'ensembles de données maillés WAWS</p> <p>viii. <b>V-AFI</b> : Mise en œuvre des services de liaison de données aéronautiques (D-VOLMET) et de diffusion (VOLMET)</p> <p>ix. <b>ATIS-AFI</b> : Mise en œuvre d'ATIS (voice-ATIS et D-ATIS)</p> <p>2) Le Secrétariat poursuivra la coordination avec les États et toutes les parties prenantes afin d'étudier d'autres projets appropriés, le cas échéant.</p>				
Qui :	1) AASPG 2) Secrétariat				
Quand :	/				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi requis	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Indicateurs	Coordination avec les États et toutes les parties prenantes réalisée	Moyens de collecte des données	SL aux États et aux parties prenantes

### Carences de la navigation aérienne

2.36. La réunion a examiné l'état des carences de navigation aérienne répertoriées dans la base de données sur les carences de la navigation aérienne de la région AFI (AANDD). Malgré le lancement de la plateforme en ligne et les récents ateliers, les progrès restent lents, avec seulement une dizaine de carences signalées, dont six sont en cours d'examen dans les domaines AIM, CNS et MET. Les États ont été invités à améliorer activement l'identification, la notification et la résolution en temps opportun des carences de la navigation aérienne.

### *Défis de mise en œuvre du Sous-groupe*

- 2.37. La réunion a examiné les défis auxquels est confronté le sous-groupe de l'infrastructure et de gestion de l'information (IIM/SG), notant que son efficacité est limitée par un financement insuffisant et une faible participation d'experts.
- 2.38. Pour remédier à ces problèmes, elle a recommandé de faire appel à des partenaires régionaux et internationaux afin de mettre à jour les listes des équipes projet afin de conserver les PME actives et qualifiées, ainsi que le financement des projets, et d'organiser régulièrement des réunions d'avancement dirigées par les coordinateurs des équipes projet (PTC) avec le soutien de facilitateurs.
- 2.39. La réunion a exhorté le Secrétariat, les États et les parties prenantes à collaborer dans la mise en œuvre de ces mesures pour garantir une livraison efficace des projets de l'AASPG, dans le respect des délais.

### *Activités à coordonner avec les Sous-groupes AAO et SMO de l'AASPG*

#### *Élaboration du Rapport annuel de l'AASPG et mise en œuvre des Blocs constitutifs de base (BBS)*

- 2.40. La réunion a porté sur les besoins de coordination entre les Sous-groupes Exploitation des aérodromes et de l'espace aérienne (AAO) et Gestion et supervision de la sécurité (SMO) de l'AASPG et a identifié les points suivants :
- L'élaboration du Rapport annuel de l'AASPG, dirigée par l'Équipe de rédaction du Rapport annuel de l'AASPG (AART), nécessite une collaboration étroite entre les Sous-groupes AAO, IIM et SMO.
  - Les autres activités nécessitant l'implication des trois sous-groupes sont les suivantes : Appui à la mise en œuvre des Blocs constitutifs de base (BBB) dans la communication, la navigation et la surveillance (CNS), Gestion des informations aéronautiques (AIM) et Météorologie (MET).

#### *Développement dans la zone de l'Atlantique Sud (SAT)*

- 2.41. La réunion a examiné les récentes activités dans le cadre de l'Atlantique Sud (SAT), en mettant l'accent sur les résultats obtenus par le Comité directeur du Groupe SAT (SAT SG) et les groupes combinés SAT SOG et SAT IMG.
- 2.42. Les points clés soulevés comprenaient les préoccupations concernant les interférences RF affectant les opérations ADS-B, une recommandation d'extension du mandat du Groupe SAT aux services AIM, MET et SAR, et l'approbation du plan de mise en œuvre PBCS SAT pour le corridor EURSAM corridor avec une date provisoire de mise en œuvre fixée à 2026. La réunion a également soutenu la réactivation du Comité de surveillance du réseau CAFSAT (CNMC) avec le soutien du Bureau régional WACAF de l'OACI. La conclusion suivante a été formulée :

<b>Conclusion 1/xx de la réunion AASPG/1 : Amendement du mandat du Groupe SAT</b>					
Pourquoi :	<i>Afin d'assurer un soutien complet dans la mise en œuvre des Services de navigation aérienne dans la zone SAT</i>				
Quoi :	<i>Le Groupe SAT intègre les domaines AIS, MET et SAR dans le champ de ses activités d'ici au 30 novembre 2026.</i>				
Qui :	<i>Groupe SAT</i>				
Quand :	<i>30 novembre 2026</i>				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi requis	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Indicateurs	Mandat du Groupe SAT mis à jour par rapport aux services AIS, MET et SAR	Moyens de collecte des données	Rapport de la réunion du Groupe SAT

*Résultats de la quatrième réunion du Comité directeur en charge des exercices sur les cendres volcaniques de la région AFI*

- La réunion a noté les progrès réalisés par ce comité, créé par l'APIRG/24, dans la coordination de la préparation au phénomène des cendres volcaniques. La réunion a salué les exercices réalisés par Cabo Verde (2021) et la République démocratique du Congo (2023), examiné et approuvé les objectifs proposés par la quatrième réunion du Comité directeur pour l'exercice 2025 devant être réalisé par le Kenya, et a encouragé toutes les parties intéressées à soutenir l'organisation du troisième exercice sur les cendres volcaniques.

*Mise en œuvre de la gestion de l'information à l'échelle du système dans la région AFI*

- La réunion a examiné le cadre et la justification du lancement de la mise en œuvre de la gestion de l'information à l'échelle du système (SWIM) de l'OACI dans la région AFI. La réunion APIRG/26 a approuvé la création du groupe de travail FF-ICE pour préparer la région à la transition vers FF-ICE en 2034 (Décision 26/17).
- Le groupe de travail a par la suite élaboré un document de termes de référence (ToR) et de projet, qui a été ensuite approuvé lors de la réunion APIRG/27 (East London, Afrique du Sud, 4–8 novembre 2024) à travers la Décision 27/03.
- Entre les réunions IIM/SG7 et IIM/SG8, l'Équipe de gestion de projet (PMT) FF-ICE a élaboré le document de termes de référence et de projet SWIM, considérant SWIM comme un élément clé du projet FF-ICE. La PMT a été chargée de finaliser ces documents pour approbation par l'AASPG.
- Lors de la réunion, le document de termes de référence et de projet SWIM proposé, tel que présenté aux **Annexes 2B20 et 2B21**, a été examiné, conduisant à la formulation de la décision suivante.

<b>Décision 1/xx de la réunion AASPG/1 : Approbation du projet sur la mise en œuvre de la gestion de l'information à l'échelle du système (SWIM)</b>					
Pourquoi :	<i>Afin de soutenir la préparation et la mise en œuvre harmonisées et en temps opportun de la SWIM dans la région AFI,</i>				
Quoi :	<i>Le projet sur la « mise en œuvre de la gestion de l'information à l'échelle du système (SWIM) », présenté à l'Annexe 2B21 du présent rapport, est approuvé.</i>				
Qui :	<i>AASPG</i>				
Quand :	<i>7 novembre 2026</i>				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi requis	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	Indicateurs	Sans objet	Moyens de collecte des données	Sans objet

#### *Recommandations/mesures proposées à l'intention du siège de l'OACI*

- La réunion a noté, dans le cadre de l'examen de l'état de mise en œuvre des Conclusions et Décisions de la réunion AAPIRG/27, que la mise en œuvre de la Décision 27/12 reste pendante.

#### *Décision 27/12 de la réunion AAPIRG/27 - mise en œuvre du RSP dans l'environnement ADS-B*

*Afin de favoriser la mise en œuvre au niveau mondial et régional du concept PBCS, l'OACI doit analyser la pertinence de la mise en œuvre et du suivi du RSP dans un environnement ADS-B et veiller à ce que les documents connexes soient dûment amendés et alignés, le cas échéant, (ex. : Manuel PBCS (Doc. 9869), GOLD (Doc. 10037), etc.).*

- Une analyse approfondie a montré que cette décision nécessite une coordination étroite avec le siège de l'OACI, en particulier avec le Groupe d'experts techniques sur les exigences et les performances de gestion du trafic aérien (ATM RPP), afin de garantir une mise en œuvre efficace.

#### *Examen du mandat et du programme de travail du Sous-groupe*

- La réunion a rappelé que la Réunion extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI (APIRG&RASG-AFI/EO) a approuvé la fusion des deux groupes en une seule entité appelée « Groupe Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG) » et sa structure organisationnelle (Décision EO/01).
- Elle a également rappelé que la réunion conjointe AAPIRG/27 & RASG-AFI/10 a approuvé la première édition du Manuel de procédures de l'AASPG (Décision 6/02) ainsi que le futur programme de travail de l'AASPG et de ses Organes contributeurs (Décision 6/11).
- Compte tenu de ce qui précède, la réunion a examiné le mandat du Sous-groupe IIM, tel que présenté dans le Manuel de procédures de l'AASPG sans aucun amendement spécifique. Le

Sous-groupe a alors mis à jour son programme de travail, tel qu'indiqué en **Annexe 2B22** du présent rapport. En conséquence, la décision suivante a été formulée :

<b>Décision 1/xx de la réunion AASPG/1 :</b>		<b>Futur programme de travail du Sous-groupe IIM</b>							
Pourquoi :	<i>Afin de soutenir la mise en œuvre des objectifs du Sous-groupe,</i>								
Quoi :	<i>Le programme de travail, tel que présenté en Annexe 2B22, est approuvé.</i>								
Qui :	<i>AASPG/I</i>								
Quand :	<i>7 novembre 2026</i>								
Suivi de la mise en œuvre									
Suivi requis	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	Indicateurs	Sans objet	Moyens de collecte des données	Sans objet				

- **SUITE À DONNER**

3.1. La réunion est invitée à :

- prendre note des informations fournies dans la présente note de travail, soulignant le travail accompli dans le cadre de la Huitième réunion du Sous-groupe IIM de l'AASPG ; et
- fournir des orientations supplémentaires, le cas échéant.

--- FIN ---